

Programme
CYCLE LONG DIAGNOSTIQUEUR IMMOBLIER

81 % d'insertion global à 6 mois
dans les activités visées

83 % d'insertion global à 2 ans
dans les activités visées

87 % d'insertion global à 6 mois
toutes activités confondues

VEILLE ÉCONOMIQUE

Offres d'emploi à consulter :



*Mis à jour tous les semestres

DUREE 3 jours soit 21 heures - **PRIX** 600 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtrise du vocabulaire de base utilisé par les professionnels de la Construction et nécessaire à l'exercice du métier de Diagnostiqueur Immobilier ✓ Acquérir une Culture Générale en Techniques du Bâtiment ✓ Découvrir les différents Diagnostics Immobiliers
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM $\geq 10/20$ ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les futurs opérateurs de Diagnostic Immobilier ✓ Tout Public souhaitant élargir ses connaissances dans le Bâtiment

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Liste des diagnostics**
 - II. Construction**
 - ✓ Principes
 - ERP (Etablissements Recevant du Public) – IGH (Immeubles Grandes Hauteurs)
 - ✓ Acteurs
 - III. Le système constructif**
 - ✓ Sols, Terrassement et VRD (Voieries et Réseaux Divers)
 - ✓ Fondations et Gros Oeuvre
 - ✓ Charpentes
 - ✓ Couvertures et Classification des Toitures
- JOUR 2**
- IV. Les Corps d'Etat**
 - ✓ Isolation
 - ✓ Planchers, Cloisons et Plafonds, Escaliers
 - ✓ Electricité, Plomberie et Systèmes de Chauffage
 - ✓ Menuiseries Extérieures et Intérieures
 - ✓ Revêtements de sols et muraux
 - ✓ Enduits et Bardages
- JOUR 3**
- V. Les Désordres du Bâtiment**
 - ✓ Les Ponts Thermiques
 - ✓ L'Inertie des Bâtiments (enveloppe chauffée)
 - ✓ Les Règlements Thermiques
 - VI. Terminologie du Bâtiment**
 - ✓ Glossaire
 - ✓ Lexique
 - VII. Validation**
 - ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

MODULE ATTESTATIONS DE SURFACES

LOI CARREZ – Loi 96-1107 du 18 Décembre 1996 – Décret 97-532 du 23 Mai 1997
LOI BOUTIN – Loi 2009-323 du 25 Mars 2009 – Article R111-2 du Code de la Construction

DUREE 1/2 journée soit 3 h 30 - **PRIX** 200 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtriser les fondamentaux réglementaires ✓ Appréhender les différentes notions de surface dans le Bâti ✓ Etre en mesure d'effectuer les mesurages ✓ Utiliser le matériel de mesure de façon adaptée ✓ Savoir lire un règlement de copropriété ✓ Connaître les impacts des mesurages lors de la vente ou de la location des biens immobiliers
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Licence Provisoire de Formation sur un Logiciel
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM $\geq 10/20$ ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques – Maîtriser les bases de calcul
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 *Demi-journée*

I. Introduction

- ✓ Présentation de la Loi Carrez et Boutin
 - Surface Privative/Surface Habitable (SHAB)
 - Sanctions et risques pour vendeurs et acheteurs
- ✓ La Copropriété
 - Le Règlement
 - L'Assemblée Générale

II. Les Mesurages des Surfaces

- ✓ Cadre Général
 - Lecture des Plans
 - Les Types Surfaces - SHOB/SHON - Surface Utile
- ✓ Techniques de Mesurages
 - Rappels - Volumes et Surfaces
 - Présentation et utilisation du matériel
 - Calculs de Surfaces - Simples et/ou Complexes (Méthode de Triangulation)
 - Travaux Pratiques - Habitation Individuelle/Collectif/Tertiaire
- ✓ Les Rapports de Mesurage
 - Méthodologie - Rapport Loi Carrez/Attestation Loi Boutin/ Surface Habitable
 - Détermination de la superficie du lot ou de la fraction de lot de copropriété

III. Validation

- ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

DUREE 1/2 jour soit 3 h 30 - **PRIX** 100 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir quand et comment établir un ERP selon les Articles L125-5 et L 125-6 et Arrêtés R125-23 à 27 du Code de l'Environnement ✓ Pouvoir localiser les biens sur une carte
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 Demi-journée

I. Notions Essentielles

- ✓ Les Risques Majeurs
 - Définition – Exemples
- ✓ La Prévention et la Protection vis-à-vis des Risques Majeurs
- ✓ Les Différents Acteurs et Rôles

II. La Réglementation

- ✓ Contexte Réglementaire
- ✓ Synthèse des Dispositions en vigueur

III. La Réalisation de l'ERP

- ✓ Champ d'Application, le Formulaire CERFA et informations à renseigner
- ✓ Types de documents à utiliser pour compléter le CERFA (Arrêtés Préfectoraux, Cartes, etc.)
- ✓ Apprendre à localiser les biens sur les cartes
- ✓ Savoir remplir l'État des Risques et Pollutions des sols
- ✓ La Déclaration des Sinistres

IV. Validation

- ✓ Évaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

DUREE 3 jours soit 21 heures - **PRIX** 400 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Maîtriser la Méthodologie CREP ✓ Utiliser de façon adaptée des Appareils de Mesure ✓ Appréhender les Risques ✓ Réaliser un Diagnostic Plomb (du repérage à l'édition du rapport)
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/2018
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques - Notions de base ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1 I. Le cadre général du CREP**
- ✓ Réglementation
 - ✓ Le Plomb
 - Historique, Utilisations, Composés, Source de contamination, Profession exposées, Dates charnières
 - ✓ Le contact avec l'organisme
 - La distribution du plomb dans le corps humain
 - Les répercussions
- JOUR 2 II. Le Diagnostic Plomb dans les peintures CREP**
- ✓ Les obligations réglementaires
 - Généralités (principe de modalité et d'utilisation en sécurité de l'analyseur à fluorescence X)
 - ✓ La Méthodologie
 - Généralités
 - Le Rapport et son croquis
 - L'après diagnostic
 - ✓ Du repérage à l'Élaboration du Rapport
- JOUR 3 III. Etudes de cas**
- ✓ La Personne Compétente en Radio protection
 - ✓ Le Stockage
 - ✓ Le Transport
 - ✓ En cas D'incident ou d'accident
- IV. Etudes de cas**
- ✓ Maison Individuelle ou Appartement
- Validation**
- ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

MODULE TERMITES : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (arrêté du 02/07/2018)

DUREE 3 jours - **PRIX** 400 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Acquérir les Méthodologies adaptées à la recherche de Parasites et de Termites ✓ Préparer la Certification de Personne (Termites)
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/2018)
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Le cadre général**
 - ✓ Réglementation
 - II. Le Bois**
 - ✓ Dans la Construction de l'Immeuble Bati
 - ✓ Propriétés Physiques
 - ✓ Classes de Service et Durabilité
 - ✓ Reconnaissance et matériau Biodégradable
- JOUR 2**
- III. Les Insectes**
 - ✓ Familles : Coléoptères - Hyménoptères - Isoptères (Termites)
 - ✓ Les Insectes à Larves Xylophages et Traitements : ILX de Bois Sec et Traitements - ILX de Bois Frais
 - ✓ Les insectes nidificateurs
 - ✓ Les Termites
 - Catégories et espèces – localisation / Morphologies et Fonctions
- JOUR 3**
- IV. Étude de cas**
 - ✓ Traitements Préventifs – Curatifs
 - ✓ Réglementation
 - V. Méthodologie**
 - ✓ Du repérage à l'élaboration du rapport ('État Relatif à la présence de Termites Rédaction du/des Rapport(s))
 - VI. Étude de cas**
 - ✓ Maison individuelle ou appartement (Rédaction du/des Rapport(s))
 - VII. Validation**
Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

MODULE GAZ : L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ (arrêté du 2/07/2018)

DUREE 4 jours soit 28 heures - **PRIX** 800 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Savoir réaliser une mission et son rapport selon l'Arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz ✓ Élaborer un diagnostic en application de l'arrêté du 6 Avril 2007 modifié le 18 Novembre 2013 ✓ Être en mesure de présenter une étude de sécurité de l'installation privative de gaz ✓ Savoir informer les différents acteurs des anomalies relevées et susceptibles de porter atteinte à la sécurité des occupants ✓ Préparer à la Certification de Personne
------------------	--

PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
------------------	--

VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/18
-------------------	---

PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques - Notions de base ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
-------------------	--

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics
---------------	--

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Cadre général**
 - ✓ Principaux textes réglementaires, Méthodologie gaz
 - ✓ Préparation du diagnostic, Modèles de certificats de conformité
 - ✓ Établissement du rapport de visite et présentation des résultats
 - II. Caractéristiques des gaz distribués**
 - ✓ Origines du gaz, Les familles de gaz, La combustion du gaz
 - ✓ L'intoxication, Explosion
 - III. Norme NF P 45-500**
 - ✓ Le matériel de l'opérateur de diagnostic
 - ✓ Les diverses installations intérieures, Technologie du matériel gaz, Tuyauteries fixes
- JOUR 2**
- IV. Modèle et méthode de réalisation de l'état de l'installation de gaz**
 - ✓ Les points de contrôle C1 à C13
- JOUR 3**
- ✓ Les points de contrôle C14 à C28
- JOUR 4**
- V. Modèle et méthode de réalisation de l'état de l'installation de gaz**
 - ✓ Fonctionnement des appareils gaz D1, D2, D3
 - ✓ Essais et Mesures des Appareils
 - ✓ Modèle de Rapport
 - VI. Etudes de cas**
 - ✓ Maison Individuelle ou Appartement alimentés en GAZ de Réseau ou Individuel

Validation

- ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

GAZ 202009 REV01 MH

MODULE ÉNERGIE (DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE) – SANS MENTION (arrêté du 02/07/2018)

DUREE 5 jours soit 35 heures - **PRIX** 1000 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Appréhender les spécificités liées au bâtiment (Thermie, Systèmes de chauffage, ECS, etc...) ✓ Maîtriser la Méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport) ✓ Préparer l'apprenant à la Certification de Personne
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Equipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Utilisation d'un logiciel validé par l'ADEME pour exercice pratique Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 50 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle suivant l'arrêté du 02/07/2018
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 ans d'expérience en tant que Technicien/Agent de Maîtrise du Bâtiment ou des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des Techniciens du Bâtiment ✓ Diplôme Bac+2 dans le domaine des Techniques du Bâtiment ou Titre de Niveau 5 en Techniques du Bâtiment
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se référencer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1** I. **Cadre general**
- ✓ Cadre réglementaire et objectifs du DPE
 - ✓ Références réglementaires du DPE
 - ✓ La réglementation thermique (RT) en France
 - ✓ Le DPE et la loi (*les 4 volets du DPE*)
- JOUR 2** II. **Méthodologie de réalisation des DPE vente, location autres qu'à usage principal d'habitation et rappel du périmètre du DPE sans mention**
- ✓ Méthodologie de réalisation des DPE : *Méthode 3CL, Méthode Factures, Types de rapports*
- III. **Principes de la thermique appliqués au DPE**
- ✓ 3 modes de transfert de la chaleur : *conduction, convection, rayonnement*
 - ✓ Déperditions par les parois : *Les isolants, le DJU, l'effersivité, la differsivité et l'inertie thermique*
- JOUR 3** IV. **Déperditions énergétiques de bâtiment**
- ✓ Répartition des déperditions thermiques
 - ✓ Enveloppes extérieures : *Plafonds, Planchers, Murs, Ponts Thermiques, Fenêtres, Volets*
 - ✓ Déperditions par renouvellement d'air
- JOUR 4** ✓ Les équipements de chauffage, ECS et climatisation, ventilation et maintenance
- JOUR 5** ✓ La Régulation, Les Nouvelles technologies
- V. **Modèle et méthode de réalisation du DPE**
- ✓ Étude de cas et élaboration des rapports

Validation

- ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à Choix Multiples (QCM)

MODULE ELECTRICITE : DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE DANS LES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION (selon l'arrêté du 2/07/2018)

DUREE 4 jours soit 28 heures - **PRIX** 800 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Appréhender les risques liés au danger Electrique ✓ Maîtriser la Méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport) ✓ Préparer l'apprenant à la Certification de Personne
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Equipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/2018
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques - Notions de base ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Cadre général**
- ✓ Le diagnostic des installations électriques
 - ✓ L'Arrêté du 28 septembre 2017
 - ✓ La Norme NF C 16 600 (non obligatoire d'application)
- II. Lois générales de l'électricité**
- ✓ Historique de l'électricité, notion d'électricité, notion de terre
 - ✓ Protection et sécurité des locaux contenant une baignoire ou une douche
 - ✓ Le matériel électrique
- JOUR 2**
- III. Grille de contrôle de l'installation électrique**
- ✓ Codifications des points de contrôle
 - ✓ Liste des points à examiner
 - 1- AGCP
 - 2- Dispositif de protection différentielle approprié aux conditions de la mise à la terre
 - 3- Dispositif de protection contre les surintensités
- JOUR 3**
- 4- Conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire
 - 5- Protection des conducteurs : risques de contacts directs
 - 6- Absence de matériels vétustes
- JOUR 4**
- P- Installations Particulières - IC Informations Complémentaires
- IV. Modèle et méthode de réalisation de l'état de l'installation électrique**
- ✓ Essais et Mesures des Appareils
 - ✓ Élaboration du Rapport
- V. Exercices pratiques sur table**
- ✓ Maison Individuelle ou Appartement

Validation Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à Choix Multiples (QCM)

ELEC 202009 REV01 MH

DUREE 1 jour soit 7 heures - **PRIX** 300 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le cadre réglementaire ✓ Appréhender les risques liés au danger Électrique ✓ Savoir travailler en sécurité ✓ Être Habilitable BEV
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) Partie Pratique – Mise en situation ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation Délivrance d'un Titre d'Habilitation Electrique si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Le Cadre Général**
- ✓ Règlements
 - Code du Travail
 - ✓ Rappels sur l'Électricité
 - Notions Élémentaires
 - Les Régimes de Neutre
- II. L' Habilitation Électrique**
- ✓ Cadre Réglementaire (Norme NF C 18-510)
 - ✓ Application et limite de l' Habilitation Électrique BEV
- III. Electricité**
- ✓ Les Dangers - Rappels
 - Électrocution, Électrisation, Brûlure, Incendie
 - ✓ Les Règles de Sécurité
 - Présentation des EPI
 - Dispositif de vérification d'absence de tension (VAT)
 - ✓ Mesures en sécurité
 - Méthodologie et essais
 - ✓ Incident
 - Quelle ligne de conduite tenir en cas d'incident Électrique
- IV. Validation**
- ✓ Partie Théorique - Évaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)
 - ✓ Partie Pratique - Mise en situation

DUREE 3 jours soit 21 heures - **PRIX** 600 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre et maîtriser les réglementations ✓ Être en mesure d'effectuer un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ✓ Savoir rédiger un rapport conforme au Décret du 3 juin 2011 et ses arrêtés d'application ✓ Se préparer à la Certification de Personne
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis sur Clé USB PPT, diaporama et supports papier commentés Echanges, exercices individuels et en groupes, repérage par visite terrain ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/2018
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THÉORIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment; ✓ le matériau amiante, notamment ses propriétés physico-chimiques et son comportement vis-à-vis des agressions d'origine anthropique et naturelle; ✓ les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante; - les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante; ✓ l'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction; ✓ les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante; ✓ le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants; - les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les repérages visés aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique; ✓ les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les évaluations visées à l'article R. 1334-27 du code de la santé publique; ✓ les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public de catégorie 5 et les immeubles collectifs d'habitation; ✓ les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement.
CONNAISSANCES PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ maîtrise les modalités de réalisation des repérages visés aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique; ✓ maîtrise les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante visé à l'article R. 1334-27 du même code; ✓ maîtrise les protocoles d'intervention lors du repérage; ✓ sait faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité; ✓ sait élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation); ✓ sait formuler et rédiger des conclusions et des recommandations conformément aux dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique; ✓ sait fixer le nombre de sondages et effectuer un prélèvement (technique, quantité, conditionnement, traçabilité, maîtrise du risque de contamination); ✓ sait rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires

DUREE 2 jours soit 14 heures - **PRIX** 400 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre et maîtriser les réglementations ✓ Être en mesure d'effectuer un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ✓ Savoir rédiger un rapport conforme au Décret du 3 juin 2011 et ses arrêtés d'application ✓ Se préparer à la Certification de Personne
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Support pédagogique par envoi numérique PPT, diaporama et supports papier commentés Echanges, exercices individuels et en groupes, repérage par visite terrain ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions. (un repêchage possible) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle selon l'arrêté du 02/07/2018
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THÉORIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ connaît les normes et les méthodes de repérages devant satisfaire à la mise en œuvre des obligations visées à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique ainsi que des examens visuels visés à l'article R. 1334-29-3 du même code ; ✓ connaît les caractéristiques des réglementations techniques des immeubles de grande hauteur, des établissements recevant du public de catégorie 1 à 4, des immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments industriels qui impactent la réalisation des missions relevant de la portée de la certification avec mention.
CONNAISSANCES PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ maîtrise les modalités de réalisation des repérages visés aux articles R. 1334-22 et R. 1334-29-3 du code de la santé publique; ✓ maîtrise les protocoles d'intervention lors du repérage; – sait faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité; ✓ sait élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation) ✓ sait formuler et rédiger des conclusions conformément aux dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique; ✓ sait fixer le nombre de sondages et effectuer un prélèvement (technique, quantité, conditionnement, traçabilité, maîtrise du risque de contamination); ✓ sait rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués

DUREE 1 jour soit 7 heures - **PRIX** 200 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découverte du Logiciel Métier Diagnostiqueur Immobilier ✓ Fonctionnalités Terrain
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Licence Provisoire de Formation sur un Logiciel
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM $\geq 10/20$ ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques – Maîtriser les bases de calcul
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Présentation du Logiciel**
 - ✓ Informations Générales
 - II. Fonctionnalités Terrain**
 - Partie 1 – Saisir des Données**
 - ✓ La liste des pièces
 - ✓ La description du bien
 - ✓ Les croquis (2D – 3D et Cotations)
 - ✓ La gestion des photos
 - ✓ Les Principaux Diagnostics Immobiliers (DPE sans Mention, Attestations de Surfaces, Gaz, etc.)
 - ✓ Les Particularités (Termites/Parasites, Plomb et Amiante)
 - Partie 2 – Générer les Rapports**
 - ✓ Mettre en page
 - ✓ Transformer en PDF
 - ✓ Gérer les envois
 - III. Validation**
 - ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

DUREE 5 jours soit 35 heures - **PRIX** 1 000 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en situation des stagiaires en conditions réelles d'intervention ✓ Maîtriser l'ensemble des méthodes de repérage dans le respect des normes et des règles de sécurité ✓ Apprendre à utiliser le matériel de façon adaptée ✓ Collecter les bonnes informations en fonctions des différents diagnostics ✓ Elaborer les rapports
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Ateliers Pédagogiques ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Équipements de Protection Individuelle (EPI) Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques - Notions de base
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous Publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

**JOUR 1,
JOUR 2,
JOUR 3,
JOUR 4
&
JOUR 5**

Chaque journée de Révisions se déroule de la manière suivante selon les Certifications passées :

I. Intervention sur site

- ✓ Type de bien : Appartement, Maison Individuelle, Parties Communes d'Immeuble, Tertiaire (Bureau, etc.) selon besoin et disponibilité
- ✓ Mission de Diagnostic : DPE sans Mention et Attestation de Surface, Amiante sans Mention, Electricité, Gaz, CREP et Termites/Parasites (ordre définit selon les plannings des Formations)
 - Méthode
 - Outils/Mesures
 - Prélèvements éventuels
- ✓ Organisation du repérage et mise en Application de la Formation Théorique
- ✓ Partage des Connaissances sous forme de Questions/Réponses

II. Validation

- ✓ Partie Pratique - Exercice
 - Elaboration du Rapport (en salle) selon le Type de Mission réalisée

III. Debriefing - Pratique

- ✓ Questions - Réponses

IV. Debriefing et correction collective de la mission

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires



**TP EN SALLE EN RAISON DES MESURES SANITAIRES
- COVID 19 -**

DUREE 2 jours soit 14 heures - **PRIX** 400 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire une synthèse de l'enseignement dispensé en vue du passage des Certifications ✓ Déterminer des axes de travail ✓ Se préparer au passage des Certifications de Personne
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Supports Pédagogiques remis par voie numérique Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Théorique – Questions à choix multiples (QCM) ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM ≥ 10/20 ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les futurs opérateurs de Diagnostic Immobilier ✓ Tout Public souhaitant élargir ses connaissances dans le Bâtiment

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 & JOUR 2 Chaque journée de Révisions se déroule de la manière suivante selon les Certifications passées :

- I. Brainstorming**
 - ✓ Échanges
 - ✓ Détermination des axes de travail
- II. Théorie et Pratique**
 - ✓ Rappels de cours adaptés
 - ✓ Rappels Méthodologiques
 - ✓ Exercices théoriques et pratiques
- III. Debriefing - Pratique**
 - ✓ Questions - Réponses
- IV. Validation**
 - ✓ Partie Théorique - Évaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

DUREE 2 jours soit 14 heures - **PRIX** 400 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les techniques de base nécessaires à la vente ✓ Connaître les outils indispensables à l'exercice de fonctions commerciales ✓ Acquérir les compétences d'accueil, d'écoute, de conseil et d'informations nécessaires à la vente ✓ Notions essentielles ✓ Bases de Pilotage
PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOYENS Formation en salle Enseignement alternant Théorie et Pratique Ateliers Pédagogiques Supports Pédagogiques remis par voie numérique Diaporama et/ou Supports commentés ✓ MATERIEL Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.) Télévision ou Vidéoprojecteur Équipements de Protection Individuelle (EPI) Matériel dédié au Métier Diagnostiqueur Immobilier
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EVALUATION Partie Pratique - Exercice ✓ SANCTION VISEE Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM $\geq 10/20$ ✓ SUIVI Émargement Individuel ou Collectif Attestation de Présence Individuelle
PRE REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Langue française - Comprendre, lire et écrire ✓ Mathématiques - Notions de base
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous Publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

- JOUR 1**
- I. Cadre Général**
- ✓ Facteurs clés de réussite et attentes des prescripteurs
 - ✓ Savoir se différencier par rapport à ses concurrents
 - ✓ Comment bien animer son réseau de prescripteurs
 - ✓ Technique de vente
 - Le bon comportement à adopter face à son prospect/client
 - ✓ Processus de vente
 - Toutes les étapes indispensables d'un rendez-vous réussi
- II. La vente**
- ✓ Argumentaire de vente
 - Se présenter et discours à tenir pour conclure la vente
 - ✓ Traitement des objections
 - Techniques et cas pratiques
 - ✓ Prise de rendez-vous téléphonique et démarche spontanée
 - Les bonnes méthodes
 - ✓ Technique d'auto-analyse pour progresser
- JOUR 2**
- III. Comptabilité**
- ✓ Les Conséquences de la structure juridique
 - En matière sociale
 - En matière fiscale
 - Société : quel formalisme ?
 - ✓ Notions Fiscales de base
 - Fiscalité des résultats
 - TVA
 - Autres Impositions
- IV. Gestion**
- ✓ Pilotage - Points de Vigilance d'une activité de Diagnostic Immobilier
- V. Validation**
- ✓ Partie Théorique - Evaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)

DUREE 3 jours soit 21 heures - **PRIX** 600 € net de TVA - **DATES** nous consulter - **EXAMINATEURS** Experts

OBJECTIFS

- ✓ Validation de fin de Coursus avec le passage du Titre de Niveau 5 Diagnostiqueur Immobilier – Niveau BAC+2 en Techniques du Bâtiment

PARTIE TECHNIQUE	<p>L'apprenant doit rédiger un dossier de diagnostic technique (ddt) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un ordre de mission • 3 rapports en diagnostics immobiliers avec obligatoirement un rapport DPE et un amiante. Le troisieme est au choix parmi les diagnostics termite, plomb ou gaz. <p>Le DDT doit être rédigé de façon réglementaire et non équivoque pour un lecteur comprenant le français.</p>
PARTIE COMMERCIALE, ADMINISTRATIVE ET GESTION	<p>L'apprenant doit rédiger une synthèse selon les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer des missions en diagnostic immobilier (vente ou location) • réaliser une etude de marché • créer sa grille tarifaire • organiser et gérer une entreprise de diagnostic immobilier
ETUDE DE LA SYNTHESE PAR LE JURY	<p>le dossier de présentation devant le jury comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un dossier de diagnostic technique comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • un ordre de mission • 3 rapports en diagnostic immobilier • un dossier complémentaire comprenant au minimum les elements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • une etude de marché (concurrence, prescripteurs...) • une grille tarifaire • les outils de communication • les futures actions de communication qui seront mis en place
JURY PARTIE COMMERCIALE	<p>L'apprenant a une ½ heure pour se preparer. Plusieurs scénarios peuvent lui être proposés.</p> <p>Mise en scène avec un client fictif, durant lequel il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire la découverte client • établir le besoin du client • faire un devis • vendre sa prestation
JURY PARTIE TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET GESTION	<p>Le jury pose des questions ouvertes selon les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explication des diagnostics et leurs methologies • présentation du business plan (projet de creation d'entreprise ou le projet de developpement d'entreprise du candidat).